Aujourd’hui les données personnelles sont devenues une monnaie d’échanges. La plupart du temps ces données sont récoltées sans que l’utilisateur s’en rende compte ou bien s’en qu’il comprenne que lorsque le produit est gratuit le produit c’est lui. Bientôt une loi va venir réglementer l’utilisation de ces données. Cette loi s’appelle Règlement général de protection des données personnelles (RGPD) et sera effective le 25 mai 2018. Malgré ces restrictions, nombreux sont ceux qui aimeraient rester anonyme. L’anonymat n’est pas réservé aux activités illégales et de nombreuses associations militent dans ce sens pour la neutralité du net et l’anonymat lors de son utilisation. C’est dans ce contexte que le Projet Tor a vu le jour. Notre projet consiste à comprendre le fonctionnement de Tor puis d’héberger un site sur ce dernier. Nous souhaitons aussi faire tourner notre propre relais Tor. Pour finir nous aimerions automatiser ces opérations.